

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 28 septembre 1951.-

N° 2495 /P.E.

ASTRIDA



Objet:

Indemnités kilométriques
Exercice 1952.-

Monsieur le Résident,

Suite à la lettre n°1418/A.O. du 6-9-1951,
de Monsieur le Gestionnaire des Crédits A.O., j'ai l'honneur
de vous faire parvenir en annexe, en quatre exemplaires, le
tableau collectif des demandes d'indemnités kilométriques du
personnel territorial d'Astrida pour 1952.

L'Administrateur de Territoire,
ANTONISSEN W.,



Monsieur le Résident du Ruanda

à

K I G A L I .-